

# Sommaire

Septembre - octobre 2006

## 03 ZOOM

Rentrée scolaire 2006

## 04 FICHES PRATIQUES

- **Juridique** | Droits des parents d'élèves : un décret pour les garantir
- **Prévention** | Violences en milieu scolaire : comment réagir ?

## 06 DOSSIER

Le socle commun : mode d'emploi

## 09 ACTUS PÉDAGOGIQUES

Un DVD pour l'apprentissage de la lecture

## 10 ACTUS MINISTÈRE

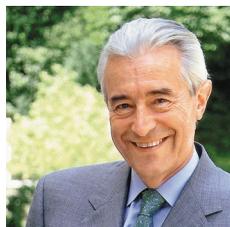
Quinze mesures pour les TIC

## 12 QUESTIONS-RÉPONSES

Les remplacements de courte durée

## ÉDITORIAL

# Priorité à l'information



Permettre à chacun d'accéder rapidement à une information pratique et utile, mieux connaître les carrières et l'environnement administratif, valoriser le travail accompli par les acteurs de la communauté éducative : cette publication a pour objectif de répondre à vos attentes en matière d'information professionnelle. Vous y trouverez un ensemble de liens utiles destinés à atteindre directement ce dont vous avez besoin. Une lettre électronique est également disponible afin de vous faciliter l'accès à des contenus numériques développés. Si, depuis un an, l'Éducation nationale a avancé pour mieux répondre à ses missions, c'est grâce à votre engagement et à votre mobilisation. Il est donc normal que vous disposiez d'un tel ensemble de supports d'information nécessaires à votre travail quotidien. C'est pourquoi je vous invite à faire part à la rédaction de vos remarques et suggestions. Ce journal est avant tout le vôtre.

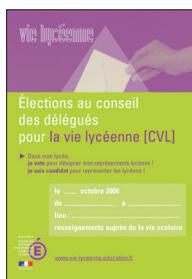
**Gilles de Robien**, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

## 100 000 POUR 100 000 L'APPEL AU TUTORAT

Toutes les actions qui favorisent une ouverture intellectuelle et culturelle des élèves de l'éducation prioritaire vers l'enseignement supérieur, dans le cadre d'un accompagnement individualisé, sont les bienvenues ! En lien avec les équipes éducatives et le réseau associatif, des étudiants volontaires sont invités à accompagner des élèves des collèges et lycées qui ont un potentiel, mais qui, pour des raisons diverses, ne donnent pas le meilleur d'eux-mêmes à l'école. Ces étudiants tuteurs recrutés à



partir de la deuxième année de licence à l'université ou de la première année de grande école accompagneront un ou plusieurs élèves. Ce nouveau tutorat pourra être valorisé et reconnu dans leur cursus universitaire. Un financement de 4 M€ (dont 1 million de la délégation interministérielle à la ville) a été dégagé et distribué aux académies pour suivre les projets proposés par des associations ou des établissements. **Lettre Flash du 6 avril 2006 sur [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)**



## DES ÉLECTIONS POUR LES LYCÉENS

Une affiche a été conçue pour informer de la date des élections au conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL). Dans chaque lycée, ces élections auront lieu courant octobre 2006. Rappelons que ce conseil siège avant chaque conseil d'administration et à la demande de ses membres.

[www.vie-lyceenne.education.fr/cnvl/cnvl.php](http://www.vie-lyceenne.education.fr/cnvl/cnvl.php)

## LES MATHÉMATIQUES FRANÇAISES À L'HONNEUR !



Wendelin Werner, professeur de mathématiques à l'université de Paris XI Orsay a reçu en août dernier la médaille Fields, notamment pour ses travaux dans le domaine des probabilités. Cette récompense, sorte de prix Nobel des mathématiques, est l'une des plus importantes dans ce domaine avec les prix Nevanlinna et Gauss. Elle confirme l'excellence

de l'école française de mathématiques. Au cours des douze dernières années, sur quatorze lauréats, quatre Français se sont vu décerner la médaille Fields. Il s'agit de Pierre-Louis Lions, Jean-Christophe Yoccoz, Laurent Lafforgue et désormais Wendelin Werner. Après le prix Nobel de chimie reçu par Yves Chauvin l'automne dernier, cette nouvelle distinction marque l'excellence de la recherche française.



## UN SITE PLUS FACILE À CONSULTER

Le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) a été profondément rénové. La nouvelle version intègre un moteur de recherche plus performant et respecte les normes d'accessibilité. Plus clair, plus simple, il offre aux internautes un accès rapide à toute l'éducation en France et en Europe. À côté d'une présentation enrichie du système éducatif, il propose toute une palette de services : bourses et aides financières, inscriptions, concours et guides sur les carrières de l'éducation. En prime, un service d'alerte par courriel et un fil RSS.

# Quatre axes pour réussir la rentrée

PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES, ACQUISITION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX, RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉRÉNITÉ DE LA VIE SCOLAIRE, ET GARANTIE AUX PARENTS D'UNE PLACE AU SEIN DE L'ÉCOLE.



L'éducation est une priorité pour le gouvernement. Pour la rentrée 2006, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dispose d'un budget, pour l'enseignement scolaire, en augmentation de 3,65% avec un montant qui s'élève à 58,5 milliards d'euros. Mille emplois d'enseignant dans le premier degré ont été créés alors que 1383 emplois du second degré ont été supprimés pour tenir compte des variations démographiques. Cinquante mille contrats d'avenir sont disponibles pour assister les directeurs d'école. La relance de l'éducation prioritaire et sa réorganisation constituent un des axes forts de la politique ministérielle. Il s'agit de donner plus de moyens aux élèves qui en ont vraiment besoin.

## L'insertion, une vraie priorité

Le deuxième axe pour cette rentrée 2006 est l'amélioration des conditions de la réussite scolaire pour une meilleure insertion sociale et professionnelle des jeunes. Une attention particulière est portée à la maîtrise des savoirs fondamentaux, qui constitue le cœur de la mission de l'Éducation nationale. Conformément à la loi d'orientation et de programme pour

## 87,2 Md€

C'est la dépense en 2005 de la collectivité nationale pour l'enseignement scolaire.

l'avenir de l'école, les mesures visant à renforcer les enseignements fondamentaux et à mieux vérifier leur acquisition s'appliquent pleinement dès cette rentrée. Des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) sont progressivement généralisés. Par ailleurs, les dispositifs relais (classes et ateliers) accueillent de façon temporaire des élèves de collège, éventuellement de lycée professionnel, qui sont entrés dans un processus de déscolarisation et de désocialisation. Enfin, cette année encore, l'accueil des élèves handicapés dans le second degré est amélioré par la création en collège de 200 unités pédagogiques d'intégration supplémentaires.

Troisième objectif, et non des moindres, c'est l'amélioration de la qualité et de la sérénité de la vie scolaire. Les résultats obtenus et l'engagement des équipes éducatives et de leurs partenaires ont permis de maintenir, dans la majorité des établissements, un climat propice à la bonne scolarité des élèves. Le ministère souhaite mettre en œuvre un ensemble d'actions en interne et en partenariat visant à restaurer l'autorité des adultes, réaffirmer les droits et les devoirs de chacun au sein de la communauté éducative et contribuer ainsi à prévenir la violence en milieu scolaire. Il s'agit de mettre fin à la persistance d'incivilités et d'incidents touchant à l'intégrité physique et morale des enseignants, des élèves et plus généralement des membres de la communauté éducative. Enfin, les parents se voient garantir leur place et leur rôle au sein de l'École. Les mesures du nouveau décret les concernant s'appliquent dès la rentrée. ■



## POUR APPROFONDIR

- Dossier de presse et discours de Gilles de Robien du 31 août 2006
- [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) :
- Lettre Flash du 6 juillet 2006

## DES MOYENS SPÉCIFIQUES AUX ÉLÈVES LES PLUS MÉRITANTS

Construire efficacement le parcours de formation des plus vulnérables et assurer leur épanouissement personnel et professionnel nécessitent des moyens. Dans un souci de justice et de promotion sociale, 100 000 lycéens de l'enseignement public et privé bénéficieront d'une bourse au mérite à compter de la rentrée 2006, au lieu de 28 500 précédemment. De plus, le taux de ces bourses est porté à 800 euros. 3 000 élèves de l'enseignement agricole sont aussi concernés. Portail de l'éducation prioritaire sur [www.educationprioritaire.education.fr](http://www.educationprioritaire.education.fr)

Nicolas Renard | Président de l'Observatoire des zones prioritaires (OZP)



Plus que les moyens, la réussite en ZEP dépend de la qualité de l'accompagnement. L'objectif du ministère est très positif, encore faut-il mettre en œuvre ces moyens, notamment accompagner les équipes sur le terrain. D'autre part, c'est bien de donner plus de moyens aux 249 réseaux "Ambition réussite", mais le deuxième niveau EP2, c'est-à-dire celui des collèges et écoles de ZEP en difficulté sensible, attend lui aussi un signe fort. »

[www.association-ozp.net](http://www.association-ozp.net)